

Première séance, mardi 5 mai 2009

Présidence de M. Pierre-André Page, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: entrée en matière générale. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Chancellerie d'Etat. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: chapitres concernant les relations extérieures. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Pouvoir législatif. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: finances. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Direction des finances. – Rapport et comptes pour 2008: Banque cantonale de Fribourg (BCF). – Rapport N° 128 relatif aux comptes 2008 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Santé et affaires sociales. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Direction de la santé et des affaires sociales. – Rapport et comptes pour 2008: Etablissement cantonal des assurances sociales. – Rapport annuel 2008: Hôpital fribourgeois. – Rapport annuel 2008: Réseau fribourgeois de santé mentale. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Pouvoir judiciaire. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Sécurité et justice. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Direction de la sécurité et de la justice. – Rapport et comptes pour 2008: Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments. – Rapport et comptes pour 2008: Office de la circulation et de la navigation. – Rapport annuel 2008: Commission interparlementaire de contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale. – Rapport d'activité 2008: Conseil de la magistrature. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Aménagement, environnement et constructions. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. – Comptes généraux de l'Etat pour 2008: Economie et emploi. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2008: Direction de l'économie et de l'emploi. – Elections.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 heures.

Présence de 101 députés; absents: 9.

Sont absents avec justification: MM. et M^{me} Antoinette Badoud, Bruno Boschung, Jacques Crausaz, Jean-Pierre Dorand, Guy-Noël Jelk, Pascal Kuenlin, Jacques Morand, Jean-Claude Schuwey et Albert Studer.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Le Président. M^{mes} les Vice-Présidentes, M^{mes} et MM. les Députés, M. le Président du Gouvernement, M^{mes} et MM. les Conseillers d'Etat, M^{me} la Secrétaire générale, M^{me} la Chancelière, M^{mes} et MM. les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir d'ouvrir cette troisième session de l'année 2009.

Communications

Le Président. 1. Lors de sa séance du lundi 30 mars 2009, la Commission des pétitions a procédé aux élections statutaires pour la deuxième moitié de la législature 2007–2011. Elle a confirmé M. le Député René Thomet dans sa fonction de président de la Commission et M. le Député Dominique Butty dans celle de vice-président.

2. La sortie commune du Grand Conseil aura lieu le mercredi 17 juin dans le district de la Glâne. Un programme détaillé vous sera transmis dans les prochains jours.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008¹

Rapporteur général: **Jean-Pierre Thürler** (PRD/FDP, GR).

Commissaire: **Claude Lässer**, Directeur des finances.

Entrée en matière générale

Le Rapporteur général. J'ai l'honneur, au nom de la Commission de finances et de gestion, de vous présenter l'entrée en matière générale sur les comptes 2008, faisant l'objet du décret N° 127, que nous voterons mercredi à l'issue de l'examen de l'ensemble des Directions. La Commission de finances et de gestion s'est réunie à huit reprises pour examiner les comptes de l'exercice 2008. Les rapporteurs et rapporteurs suppléants ont obtenu les explications et justifications demandées auprès de l'ensemble des Directions, visitées de manière distincte et systématique. Lors de l'examen des comptes 2008, la Commission de finances et de gestion n'a pu renouveler sa démarche de procéder à un examen plus approfondi d'un service spécifique auprès de chaque Direction. Elle s'en est tenue à un examen général de l'ensemble des postes de dépenses

¹ Le compte de l'Etat pour l'année 2008 fait l'objet d'un fascicule séparé

et de recettes de chaque Direction. Cette situation est liée à l'engagement important de la Commission de finances et de gestion dans l'enquête sur les surcoûts de la H189. A ce propos, je relèverai que les coûts liés à ladite enquête n'ont pu faire l'objet d'aucune position budgétaire, vu que le mandat est intervenu en cours d'exercice. Ainsi le centre de charges des commissions et délégations sous la rubrique 1115/300.200 est en augmentation liée au fait que 120 séances de commissions sur 171 avaient été budgétées, ainsi qu'aux prestations salariales et indemnités dues à l'engagement du secrétaire-greffier de la Commission des finances et de gestion.

En préambule à la présentation générale des comptes, il sied de remercier les membres du Gouvernement pour leur disponibilité et la transparence de leurs réponses ou précisions apportées lors de l'examen de leurs Directions respectives en séance plénière de la Commission de finances et de gestion. Une mention particulière est adressée à M. le Directeur des finances, M. Claude Lässer et au trésorier d'Etat, M. Daniel Berset, pour leur parfaite connaissance et maîtrise des finances cantonales. L'exercice de référence se caractérise par son résultat, le septième consécutif qui dégage un bénéfice. Le résultat est appréciable malgré un contexte économique à venir incertain qui a nécessité la création de provisions importantes, des reports d'investissements et la mise en œuvre d'un plan de relance. J'y reviendrai. Permettez-moi de citer quelques chiffres. Le compte de fonctionnement 2008, après diverses opérations de bouclage, présente un excédent de revenus de 29,6 mio. Le compte des investissements se solde par un excédent de charges de 136,3 mio contre 109,9 mio en 2007, ce qui est réjouissant, et l'excédent de financement se situe à 3 mio, influencé négativement par les opérations comptables effectuées en terme de provisions et d'attributions aux fonds. Quant à la fortune nette de l'Etat au 31 décembre 2008, celle-ci se monte à 626,5 mio ou 2380 francs par habitant. La satisfaction est donc de mise à l'énoncé de ces résultats, d'autant plus que le budget 2008 prévoyait un excédent de revenus de 0,5 mio au fonctionnement. En résumé, les revenus s'élèvent à 2,985 milliards, pour des charges évoluant à 2,955 milliards. A noter que les revenus de fonctionnement augmentent de 5,6% et les dépenses de 4,6%, en comparaison budgétaire.

L'amélioration du résultat du compte de fonctionnement s'explique principalement par les effets positifs de la conjoncture sur différentes recettes, par l'amélioration des produits de placement, par l'enregistrement de recettes uniques exceptionnelles, par exemple une ultime part non budgétisée de 10 mio au titre de la pré-réfaction à l'impôt fédéral direct. Je relève notamment que la fiscalité cantonale dépasse pour la première fois le milliard de recettes, en augmentation de 37,8 mio à 1,9 milliard. Quant aux charges de fonctionnement, celles-ci sont de manière générale très bien maîtrisées, voire même inférieures au budget si l'on considère les opérations de clôture, qui permettront d'assurer le financement de la 2^e année d'école enfantine, de contenir en partie le risque d'une diminution de la part de l'Etat au bénéfice de la Banque nationale, de compléter la part cantonale des coûts de la H189, afin de ne pas hypothéquer d'autres investissements. En y ajoutant le

montant de 50 mio prévus pour le plan de relance, on peut dès lors estimer que ces différents moyens prévus, en termes de mesures face à la crise, s'élèvent à plus de 160 mio, selon ce qui ressort de l'argumentation du Conseil d'Etat, respectivement des comptes 2008.

Concernant le personnel, les rémunérations versées aux collaborateurs de l'Etat, y compris les charges sociales, sont respectées, en comparaison budgétaire à 1,25 milliard avec un léger dépassement de 0,1%. Cependant, il y a lieu de relever une forte croissance globale de 13,4% de la masse salariale entre 2007 et 2008, due principalement à l'intégration du personnel des sites décentralisés du Réseau hospitalier fribourgeois, à hauteur de 84,4 mio. Quant aux effectifs, ils se situent à 9357 équivalents plein-temps, soit 39 de moins en comparaison du budget 2007, hormis le secteur hospitalier, qui correspond à l'intégration de 729 équivalents plein-temps. Tous les autres secteurs ont respecté les effectifs autorisés par le budget, voire se situent même en-dessous.

En conclusion, vous me permettez de dire combien il est important de maîtriser les charges et je constate avec satisfaction que toutes les Directions ont réussi l'exercice en 2008, même si l'augmentation des charges est constatée. Elles relèvent encore une fois d'opérations de bouclage extra-budgétaires, comme expliqué plus avant. Cette rigueur est de mise et elle doit nous inciter à poursuivre nos efforts, en vue de préserver une situation financière aujourd'hui saine. Enfin, la crise économique prévisible fait partie des défis de notre canton qui semble en l'état être bien armé pour les résoudre. Sur ces considérations, Mesdames et Messieurs, je vous propose, au nom de la Commission de finances et de gestion, d'entrer en matière sur les comptes généraux de l'Etat pour l'exercice 2008.

Le Commissaire. Pour la septième année consécutive, les comptes de l'Etat se soldent par un exercice bénéficiaire. L'excellent résultat 2008 bénéficie encore des effets stimulants de la conjoncture sur les recettes de l'Etat, plus particulièrement sur les recettes conjoncturelles. De plus, le produit des placements s'améliore aussi nettement par rapport au budget. Enfin, la discipline des Directions et unités administratives de l'Etat permet de garder sous contrôle les dépenses de fonctionnement et de subventionnement. Le Conseil d'Etat remercie tous les artisans de ce magnifique résultat, qui a permis de prévoir, dans le cadre de la clôture des comptes, la constitution de plusieurs provisions et l'alimentation d'un fonds de soutien à l'économie de 50 mio de francs, conformément à la décision du Grand Conseil du 16 février 2009.

Le Conseil d'Etat a estimé, au vu de la persistance de la crise financière qui entraîne progressivement une crise économique globale, qu'il était de sa responsabilité d'anticiper, dans la mesure de ses moyens, les effets de plus en plus concrets de la détérioration de la situation économique. L'ampleur et la rapidité de la dégradation des indicateurs économiques l'ont incité à agir rapidement. Avec un fonds de soutien à l'économie de 50 mio de francs, la constitution de diverses provisions, et en tenant compte du capital du fonds de l'emploi à fin 2008, on peut estimer que l'Etat de Fribourg dispose de plus de 110 mio de francs pour faire

face aux effets de la crise, et cela sans les reports de crédits. Ces moyens, qu'il s'agira d'affecter à des mesures ciblées, efficaces et opportunes, vont compléter les effets favorables, sur le revenu disponible des ménages fribourgeois, de la réduction d'impôts de 32 mio de francs intervenue sur l'impôt 2008 déclaré et payé partiellement en 2009 et de la baisse de 47 mio au plan cantonal qui interviendra sur les revenus déclarés en 2009 et dont les impôts seront payés via les acomptes en 2009 et le solde en 2010.

Les pages 20 à 22 du message sur le compte de l'Etat 2008 exposent dans le détail les mesures prises par le Conseil d'Etat en matière d'attributions aux provisions et aux fonds et elles inventorient les moyens dont nous disposons déjà pour faire face à la crise. Si les résultats des comptes 2008 ont été dopés par une excellente situation économique, il faut bien admettre que depuis l'automne 2008, la situation et les perspectives se sont modifiées radicalement. On a rarement assisté à une péjoration aussi rapide des pronostics économiques. Toutes les prévisions ont été revues à la baisse de façon successive. Un climat d'insécurité et d'incertitude s'est installé et s'est accompagné dans certains secteurs d'une perte de confiance. M. Jean-Pierre Roth, président de la direction générale de la Banque nationale suisse, s'exprimait ainsi le 17 avril 2009, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque. Je cite: «L'année 2009 sera marquée par le recul le plus important du produit intérieur brut depuis 1975. Le moteur des exportations ne tournera qu'à faible régime et le manque de confiance des entrepreneurs pèsera sur la demande d'investissements. Nous avons également tout lieu de croire que la consommation fléchira progressivement, en raison des incertitudes croissantes quant à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. C'est donc une situation bien morose qui nous attend. La Suisse ne constitue pas un cas particulier, tous les pays industrialisés sont confrontés à une dégradation analogue de leur situation conjoncturelle, surtout s'ils sont très ouverts aux échanges extérieurs». Quant aux perspectives pour 2009, il indiquait: «Chez nous, des signes de stabilisation apparaissent de-ci de-là et le mouvement de recul du PIB devrait perdre progressivement de son intensité dans un avenir proche. Mais il faudra vraisemblablement attendre l'année prochaine pour pouvoir observer un véritable retournement de tendance. Le redressement sera lent car les difficultés actuelles ne sont pas simplement de nature cyclique. Elles sont aussi le résultat d'une profonde crise de confiance dans la solidité du secteur financier et dans le potentiel de croissance futur de l'économie mondiale».

Grâce à sa solidité financière actuelle, l'Etat de Fribourg devrait être en mesure d'amortir en partie les effets de la crise économique. Cela étant, il ne faut pas perdre de vue que les difficultés économiques actuelles laisseront des traces dans les finances cantonales, plus particulièrement au niveau des recettes conjoncturelles et des moyens consacrés à atténuer les effets de la crise. Il sera dès lors encore plus difficile de faire face aux nombreuses contraintes internes et externes: vieillissement, financement hospitalier de l'assurance-maladie, risques liés à la péréquation financière intercantonale et à notre part au bénéfice de la BNS,

programme d'infrastructures de l'Etat, allègement de la fiscalité, nouvelles missions confiées à l'Etat, tous effets qui s'exerceront sur les finances du canton ces prochaines années. En d'autres termes, il s'agira certes d'abord de digérer les effets de la crise, mais sans perdre de vue les défis structurels permanents et les charges durables qui attendent le canton ces prochaines années. L'évolution de fond des besoins démographiques aux deux extrémités de la pyramide des âges, les transferts importants de charges de la Confédération envers les cantons, en particulier dans le domaine hospitalier, et des communes vers l'Etat, ainsi que les exigences croissantes en prestations publiques de la société auront une influence encore plus importante que la crise sur les perspectives financières de l'Etat. Il est évident qu'à la fin de la crise, l'équilibre durable des finances cantonales constituera toujours un objectif difficile et contraignant. Le Conseil d'Etat a déjà pu s'en rendre compte en débutant les travaux consacrés à l'actualisation du plan financier pour les années 2010 à 2013. Il aura l'occasion d'informer le Grand Conseil en automne. C'est en vertu de ces diverses considérations que je vous invite, au nom du Conseil d'Etat, à entrer en matière et à voter les comptes 2008 tels qu'ils vous sont présentés.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien se réjouit avec la population du canton de Fribourg de l'excellent résultat des comptes de l'exercice 2008. Celui-ci dégage un bénéfice de 29,6 mio et ceci après une affectation aux provisions et fonds d'environ 180 mio. Le bénéfice réel approche en conséquence 200 mio. Cette année 2008 peut être qualifiée d'année record. Cela est très réjouissant et rassurant au moment où l'économie internationale s'essouffle. Notre canton dispose d'importants moyens pour affronter la crise économique qui va certainement être la conséquence de la crise financière. J'y reviendrai tout à l'heure.

La fortune nette se monte à 626 mio. Elle progresse de 197 mio par rapport à 2007. Une partie de cette progression est naturellement affectée à certains fonds, notamment au fonds de relance. Au niveau des investissements, on constate que les investissements nets sont de 136,3 mio et supérieurs au budget de 26,4 mio avec un auto-financement de 102,2%. Ce qui signifie que le résultat de l'exercice, augmenté des amortissements du patrimoine administratif laisse apparaître un boni d'environ 3 mio qui peut être épargné. Avec un tel tableau, tous les indicateurs sont au beau fixe et notre groupe pourrait s'arrêter là. Il est toutefois de son devoir de faire quelques commentaires et de donner son appréciation sur cet exercice et pour l'avenir. Dans un premier temps, notre groupe se plaît à relever le sérieux avec lequel le Conseil d'Etat a géré ce budget. Les dépenses et les provisions créées sont pratiquement dans les chiffres du budget. Malgré cette gestion rigoureuse, il a également été possible d'améliorer sans cesse les prestations sociales offertes aux plus démunis. Les charges de personnel sont en forte augmentation, l'explication est avant tout à chercher dans le transfert de la charge des hôpitaux de districts des communes au canton. Les secteurs de l'enseignement, des hôpitaux et de la police restent très demandeurs.

Le Conseil d'Etat n'a pas d'influence sur ces secteurs, dont la demande relève de lois votées par le Grand Conseil ou de l'évolution démographique et de la société, ou encore du vieillissement de la population. La population du canton de Fribourg peut en tout cas se réjouir de disposer d'une administration performante qui vient d'être classée à nouveau en tête des administrations de tous les cantons romands. Cela permet de relever le bel engagement du personnel de l'Etat et au nom du groupe démocrate-chrétien, j'aimerais féliciter tout ce personnel et le remercier pour son travail et surtout pour sa fidélité qui reste un gage de succès.

Au niveau des produits, on constate quelques bonnes surprises, notamment au niveau des rentrées fiscales qui sont supérieures de 37,8 mio au budget et qui progressent de plus de 300 mio entre 2000 et 2008, soit une augmentation de 40% et ceci malgré les ajustements à la baisse et des baisses fiscales mises en vigueur durant cette période pour un montant avoisinant 110 mio. Sur cette base, on peut conclure que le potentiel fiscal de Fribourg a pratiquement doublé en 9 ans. Cela permet de constater que le pouvoir d'achat des Fribourgeois a progressé beaucoup plus rapidement que l'inflation. L'indice des prix à la consommation a effectivement progressé de 10% durant cette même période. Cette bonne situation doit nous inciter à poursuivre la mise en œuvre des différentes motions, acceptées largement en avril 2008 par ce Parlement. De plus, des efforts supplémentaires devront être mis en œuvre pour améliorer le sort des familles et surtout pour rendre notre économie plus compétitive. Le groupe démocrate-chrétien va s'atteler à faire de nouvelles propositions dans ce sens, et ceci en prolongation de sa motion acceptée en avril 2008.

L'affectation d'un montant de 50 mio au fonds de relance est rassurante. En plus des autres provisions existantes qui avoisinent, selon un calcul succinct, 150 mio, et qui pour la plupart présentent un caractère de relance, notre canton est bien armé pour préparer le contre-choc de la crise qui s'annonce. Le Conseil d'Etat doit-il s'affoler et prendre dans la précipitation les décisions que certains demandent avec une impatience démesurée? Certainement non. Il faut mûrir ces décisions et les lier si possible à celles prises par la Confédération, et se concerter avec les cantons voisins. Le groupe démocrate-chrétien constate que la crise financière n'a eu que très peu d'effets sur notre canton, que la crise économique américaine et européenne a des retombées assez marquées sur l'économie d'exportation. Il constate également que l'économie locale se porte toujours bien, même si quelques indicateurs annoncent une deuxième partie de l'année et une année 2010 plus difficiles. C'est donc à ce moment-là que le Gouvernement cantonal devrait être prêt avec un plan de relance et nous savons tous qu'il y travaille. Notre ministre de l'économie vient de présenter une action de soutien au système de production d'énergies renouvelables. D'autres actions, notamment pour éviter le chômage des jeunes en soutenant la création d'emplois par les entreprises et de places d'apprentissages pour cette catégorie de notre population, sont à l'étude. Notre groupe soutiendra avec enthousiasme ces actions. De plus, notre groupe rappelle que le budget 2009 présentait plusieurs aspects de relance économique, no-

tamment une baisse sensible de la fiscalité, l'amélioration des salaires des fonctionnaires et l'augmentation des investissements qui sont des facteurs de nature à accroître la consommation et par là l'activité économique. Il est donc faux de prétendre que rien n'a été entrepris pour favoriser l'économie et la consommation. Lors du dépôt de notre motion urgente en février dernier, notre groupe a préconisé un certain nombre de mesures qu'il ne veut pas répéter aujourd'hui. Mais nous veillerons à ce que ce plan de relance permette à nos jeunes d'être occupés, à nos Hautes écoles d'accentuer leurs programmes de recherches, à favoriser tous les projets innovants, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et des transports.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Pour le canton de Fribourg, les exercices se suivent et se ressemblent. En effet, il est agréable de constater que les comptes 2008 de l'Etat de Fribourg se soldent par un léger bénéfice de 29,6 mio au compte de fonctionnement, solde auquel il faudrait ajouter notamment l'attribution aux provisions et aux fonds de réserve d'un montant de 178,5 mio. Le groupe parlementaire de l'UDC salue ces résultats et tient à relever le bon travail fourni par le Conseil d'Etat en la matière et le Grand Conseil pour arriver à cette situation. Certes, l'attribution aux provisions va être utilisée dans le temps. Mais elle garantit les engagements de l'Etat de Fribourg pour les prochains exercices, pour un montant de plus de 104 mio. Dans ces provisions, nous trouvons le versement aux communes de la part concernant l'introduction de la 2^e année d'école enfantine correspondant à un montant de 30 mio provisionnés, ainsi qu'une somme de 28 mio pour supporter les risques de diminution de la part cantonale au bénéfice annuel de la BNS. Il faut savoir que le transfert d'actifs toxiques de l'UBS dans une société séparée fait courir des risques financiers à la BNS. Entre 2007 et 2008, la réserve de la BNS pour distribution future de bénéfices a diminué de plus de 36% en une seule année, ce qui représente un manco financier de plus de 8,3 milliards.

Au niveau des réserves, un montant de 74 mio a été affecté. Sur ces 74 mio, 50 mio sont destinés au fonds de relance décidé par le Grand Conseil. A côté de ceci, le Conseil d'Etat a pris différentes mesures qui permettent et qui permettront de faire face aux effets directs et indirects de la crise, avec des moyens financiers qui dépassent les 110 mio. De cette manière, le canton de Fribourg dispose de moyens financiers non-négligeables pour atténuer les conséquences de la crise économique et financière. Et le groupe de l'Union démocratique du centre soutient cette attitude très responsable. Ce que le canton a fait et anticipé n'est pas une coquille vide. Ce n'est pas un discours politique populiste sans lendemain. Non, c'est une politique responsable et volontaire. Sans être un parti gouvernemental, l'UDC soutient pleinement ce travail et cette vision. Le groupe tient à relever que, sur les 3 milliards de rentrées financières cantonales, plus d'un milliard est obtenu par les recettes fiscales diverses. Aujourd'hui, il est absolument indispensable de mettre en application toutes, et là je dis «toutes les motions» qui ont été acceptées le 2 avril 2008 concernant l'amélioration de la fiscalité et notamment la diminution de la fiscalité de

10% pour les personnes physiques, comme le demandait la motion déposée par mes collègues Pierre-André Page, président du Grand Conseil, et Stéphane Peiry, motion acceptée dans ce même plenum. Un premier pas partiel a été franchi avec une amélioration pour les résultats 2008 et aussi 2009. Il faut aujourd'hui que le Conseil d'Etat applique en totalité ces motions pour, d'une part, respecter les décisions prises par le législatif, d'autre part, permettre aux contribuables de ce canton de respirer un peu mieux avec une charge fiscale moindre certes, mais qui surtout permettra de relancer les dépenses qui font partie intégrante du plan de relance économique. C'est avec ces quelques considérations que le groupe de l'UDC accepte l'entrée en matière sur les comptes 2008 et vous demande d'en faire de même.

Chassot Claude (ACG/MLB, SC). En ce moment, nous parlons toutes et tous de cela: la crise. A l'annonce du résultat des comptes 2008 de notre canton, nous pourrions bomber le torse et dire avec une modestie toute retenue: «La crise, mais quelle crise?». Soyons prudents et préférons cependant la critique qui nous fait réfléchir aux louanges qui pourraient nous éblouir momentanément. Les turbulences économiques arrivent cependant et à leur annonce, les docteurs de l'économie, souvent malades pour avoir trop mal digéré les années de vaches grasses, nous donnent la liste des régimes à suivre en stricte adéquation avec la politique de la prudence financière. Tout espoir n'est donc pas perdu et l'éthique de la morale du monde des décideurs refait surface comme un U-boat traqué par les torpilles du bon sens, de l'équité, du raisonnable, de la justice sociale sur laquelle ont parfois marché des mocassins de cuir fin, dits «financiers de haut vol».

M. le Commissaire du Gouvernement a parlé tout à l'heure de la confiance qui doit être réinstaurée. J'y ajouterais l'éthique qui doit l'accompagner. Le bateau de l'Etat de Fribourg, quant à lui, est chargé pour la septième année consécutive d'un bénéfice réel de 80 mio, si l'on compte les 50 mio attribués au fonds de la relance. La destination, l'affectation de ces derniers, donnera lieu certainement à des tempêtes d'idées de tous bords, chacun y allant de son petit bidon pour évacuer le flot des eaux d'une économie ébréchée de toutes parts. Garder la tête froide, maintenir le cap, ne pas succomber au chant des sirènes populistes, tout un art lorsqu'on est au gouvernail des finances de l'Etat, et pour cela M. le Commissaire, nous vous faisons confiance. 50 mio de réserves c'est 1,7% des charges du compte de fonctionnement, mais c'est mieux que rien. Il est vrai que la pêche miraculeuse de 2006 avec 84 mio de bénéfices, et celle de 2007 avec 73,6 mio, ne se reverront pas de sitôt. Les comptes 2008 sont cependant, et nous ne nous faisons aucune illusion, imprégnés de ces bonnes années qui nous quittent. Et l'effet de la crise n'est pas encore au rendez-vous, semble-t-il, bien que M. le Commissaire du Gouvernement nous ait annoncé une prévision de bénéfice avoisinant à peine le million pour l'année en cours. Comme je le connais, je pense qu'il a tout de même une «botte secrète» et nous attendons pour voir, déçus en bien que nous serions, comme me le disent souvent mes amis vaudois.

Les explications relatives au bon résultat de 2008 ont largement été données par le Commissaire du Gouvernement et le trésorier de l'Etat, M. Berset, lors des diverses séances de la Commission de finances et de gestion et nous les en remercions. Je ne vais donc pas y revenir. Avec une fortune dépassant le demi-milliard de francs, le canton devrait mieux résister que d'autres à la crise et la devancer en mettant en place maintenant déjà ce que j'appellerais le plan B, celui qui doit prévoir l'imprévu serais-je tenté de dire. La crise, comme toutes les tempêtes dans lesquelles s'est retrouvée l'économie, passera. Il est temps que la politique cantonale mette en place de suite, avec compétence, les moyens nécessaires pour assurer la relance et l'économie d'exportation par exemple. Sans oublier, que par notre démographie galopante, il y a lieu de tenir compte de la formation de notre jeunesse, mais aussi au bout de la chaîne, de la prise en charge de la vieillesse.

Les 110 mio prévus en 2008, fonds de relance, de l'emploi, provisions pour les primes d'assurance-maladie, promotion économique, risques du cautionnement, provisions pour notre fameuse H189, sont louables. L'Etat employeur, avec ses quelque 9400 emplois plein-temps occupant 13 000 personnes, joue pleinement son rôle et nous en sommes reconnaissants. Chers collègues, nous abordons en ce moment un cycle difficile où des choix devront se faire, imprégnés par des inévitables tiraillements pas toujours bien inspirés. L'exercice consistera à ne pas se tromper de cible et à économiser ses munitions. Avec ces quelques considérations et réflexions, l'Alliance centre gauche entrera en matière sur les comptes 2008 de l'Etat de Fribourg.

Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE). Le groupe libéral-radical apprécie les comptes 2008 de l'Etat de Fribourg qui présentent un bénéfice de plus de 29 mio de francs pour près de 3 milliards de revenus. Il est à constater que toutes les Directions ont maîtrisé les charges qui atteignent un peu moins de 3 milliards. Nous tenons à féliciter l'ensemble des Directions pour leur rigueur et le soin qu'elles ont mis à éviter des dépenses excessives. Gouverner c'est prévoir et prévoir c'est gouverner. Et là, je me dois de féliciter notre ministre des finances, M. le Conseiller d'Etat Claude Lässer, qui excelle dans ce domaine, car non seulement on a pu réaliser des amortissements supplémentaires, mais le canton de Fribourg a également su créer des fonds en prévision des échéances importantes à venir. En exemple, les provisions de 30 mio sur les 60 prévus pour la part versée aux communes pour l'intégration la 2^e année d'école enfantine. Ou les 10 mio pour le surcoût de la H189 et ainsi compléter les cases déjà provisionnées en 2007.

Un fonds de relance de 50 mio, destiné à faire face aux effets de la crise économique, est institué. A noter que ce fonds sera dissout quoi qu'il arrive à la fin de l'année 2013. Notre canton a un auto-financement au-dessus de la moyenne avec 102,2% pour atteindre 139,3 mio. N'en déplaise à certains députés, fort est de constater que non seulement les comptes sont bons, mais que la gestion de la fortune pour faire face à la crise annoncée est réfléchie et non pas précipitée comme certains le réclament.

En termes de personnel, on constate une croissance salariale de plus de 13,4% qui est expliquée par l'intégration dans les comptes de l'Etat des charges salariales des sites décentralisés du Réseau hospitalier fribourgeois pour 84 mio et du ménage spécial de l'Université pour 10 mio. Sans ces deux gros postes, l'augmentation serait tout de même de 4,8%. L'Etat est un gros employeur, avec plus de 10 000 salariés et est un partenaire social responsable et soucieux du bien-être de ses employés, en adaptant leur rémunération. On constate que la rubrique des comptes pour le personnel de l'Etat correspond au budget qui était présenté.

Le Conseil d'Etat est très attentif à la conjoncture. En créant un fonds de relance, diverses provisions, et en ajoutant le capital actuel du fonds de l'emploi, on peut estimer que le canton a plus de 110 mio pour faire face aux difficultés économiques, auxquels il convient d'ajouter les reports de crédits d'investissements 2008–2009, qui représentent un montant d'environ 50 mio. La conjoncture favorable pendant plus de 10 mois en 2008 a permis des rentrées fiscales en nette augmentation. Attention toutefois, car la forte progression de l'impôt sur les bénéfices est essentiellement imputable à un nombre très restreint de sociétés qui dégagent de gros bénéfices. L'impôt sur les gains immobiliers enregistre également une grosse progression de plus de 24%. Il faut s'attendre à une stagnation, voire certainement une diminution de ces impôts à l'avenir.

Certains peuvent s'étonner que notre canton dégage une fortune de plus de 626 mio et qu'il continue de payer des intérêts sur des emprunts. Ce sont des engagements à terme et les échéances ne sont pas encore arrivées; certains se feront à partir de 2009, ce qui pourrait encore augmenter la fortune au bilan en fin d'année.

En conclusion, il convient de constater que c'est un septième exercice bénéficiaire. Le canton fait de gros efforts pour nos citoyens, en baissant massivement leurs impôts, 47 mio en moins pour le canton, et certainement un peu plus de pouvoir d'achat pour notre population. En créant des provisions et des fonds pour contrer la crise, il nous montre un signe positif et nous encourage à poursuivre la voie tracée en matière fiscale et dans la maîtrise des dépenses. Le groupe libéral-radical vous invite dès lors à entrer en matière et à accepter les comptes 2008 tels que présentés.

Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR). Le groupe socialiste a étudié avec attention les comptes 2008 et constate avec satisfaction que les finances de l'Etat se portent bien. Le bénéfice de près de 30 mio de francs que donne le compte de fonctionnement 2008 est réjouissant. Les investissements nets, plus hauts que prévus, passant de 103 à 136 mio de francs, démontrent que l'Etat de Fribourg est plutôt participatif dans l'économie de la construction et du génie civil. Par contre, lorsque nous découvrons, à la page 22 du document des comptes de l'Etat 2008, le descriptif des moyens prévus pour faire face à la crise et que nous constatons que le fonds d'entretien des routes, la provision de subventionnement des constructions du cycle d'orientation et les surcoûts de la H189 sont considérés comme faisant partie de ces moyens, permettez-nous d'être perplexes. Nous ne considérons pas ceci comme fai-

sant partie d'un fonds de relance, car même sans crise, ces engagements financiers auraient quand même dû être engagés.

Concernant l'évolution des postes de travail à l'Etat, nous constatons une augmentation de près de 10,8%. Ceci est dû à l'intégration de la statistique de près de 730 EPT (équivalents plein-temps) des sites décentralisés du Réseau hospitalier fribourgeois. A relever que cette augmentation n'aurait pas dépassé les 3% sans cette nouvelle situation. Ces 3% sont la rançon de notre développement démographique, que nous devons considérer comme un investissement futur. Concernant le capital financier de notre canton, il s'élève pour 2008 à 626,5 mio. Un état réjouissant à relever actuellement est la couverture, pour la deuxième année consécutive, des intérêts de la dette par les intérêts du placement du capital. Nous constatons que dans cet exercice, le bénéfice de l'opération s'élève à plus de 14 mio de francs. Nous tenons à saluer la bonne gestion, en particulier du capital et de la dette.

Nous tenons, malgré ces comptes réjouissants, à relever certains aspects particuliers que nous considérons importants. Ceci fait plusieurs années consécutives que l'Etat de Fribourg fait des bénéfices extraordinaires, dépassant ce qui a été budgété. Pourtant, malgré cette situation très positive, à chaque évaluation budgétaire, une pression hors norme est faite sur les postes de travail. Ceci provoque des pressions inutiles sur du personnel indispensable. Il y a dans ce canton, à certains échelons politiques, une allergie malade au personnel de l'Etat. Or, pour que l'Etat puisse assumer ses tâches, il est nécessaire qu'il puisse compter sur des collaborateurs pour fournir les prestations adéquates. Un personnel continuellement sous pression ne peut plus, à un certain moment, donner ce dont on est en droit d'attendre de lui. Il y a aussi d'autres secteurs, comme les tarifs EMS, qui ont fait l'objet d'une discussion soutenue mais qui n'ont pas abouti à une solution appropriée. Ou encore le soutien modeste à Pro Infirmis qui a été rejeté. Ceci pour dire qu'en prenant connaissance de ces comptes, on aurait pu largement combler les lacunes que provoquent certaines situations, sans pour cela péjorer les comptes actuels et futurs de notre canton. C'est sur ces quelques considérations que le groupe socialiste votera l'entrée en matière sur les comptes 2008.

Le Rapporteur général. Je constate que l'entrée en matière n'est pas combattue et je remercie naturellement tous les rapporteurs de groupes pour leur soutien. En ce qui concerne les différentes revendications, notamment en matière fiscale, je laisserai M. le Commissaire du Gouvernement y répondre.

Le Commissaire. Je remercie également l'ensemble des intervenants. Chaque intervenant a marqué un peu son territoire traditionnel, je ne vais pas entrer en matière maintenant sur ces questions fiscales ou autres qui font l'objet d'un autre débat. Ici on discute des comptes. Je ne peux cependant pas m'empêcher de relever quand même, par rapport à l'intervention du député Corminbœuf, qu'il faut bien considérer que les bénéfices qui ont été réalisés ces dernières années ont

été dus en bonne partie à des facteurs conjoncturels. Evidemment, un bénéfice conjoncturel ne doit pas conduire à créer des dépenses répétitives, parce que lorsque les bénéfices conjoncturels ne sont plus là, les dépenses répétitives sont là et personne n'est prêt à les remettre en cause. Avec ces considérations, j'en ai terminé M. le Président.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à l'examen de détail des comptes.

Elections

Le Président. Nous allons procéder à l'élection d'un suppléant auprès du tribunal d'arrondissement du Lac. Le préavis du Conseil de la magistrature propose en priorité la candidature de M. Andreas von Kaenel. Puis, à égalité, par ordre alphabétique les trois candidatures suivantes: M. Christian Brechbühl, M^{me} Karine Rüfenacht, M. Thomas Schick. Le préavis de la Commission de justice propose quant à lui la candidature de M^{me} Gaëlle Bujard.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). On m'a fait remarquer qu'il y avait une erreur, qui s'est effectivement glissée dans le préavis du Conseil de la magistrature. Sous le nom de M. von Kaenel, il faut lire «langue maternelle allemande avec *très* bonnes connaissances du français». Il faut donc rajouter «*très* bonnes connaissances». Et ceux qui connaissent M. von Kaenel m'ont dit qu'il était parfaitement bilingue. Donc c'est conforme à la réalité.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR EXÉCUTIF/CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement du Conseil d'Etat et de la Chancellerie boucle sur un excédent de charges de 9,8 millions, inférieur de 430 000 francs au budget. L'effectif total est en adéquation avec le budget.

Centre de charges 3100 «Conseil d'Etat»: une amélioration de l'ordre de 188 000 francs par rapport au budget, expliquée en partie par une diminution du poste 307.000 «pensions de retraite».

Concernant la Chancellerie, le résultat final est meilleur que ne le prévoyait le budget avec 24 000 francs d'excédent de charges de moins que prévu.

Centre de charges 3110 «SAMI»: l'excédent de charges est également inférieur au budget de 221 000 francs. Il existe néanmoins de grands écarts entre les montants budgétisés et les comptes aux positions 313.012 et sa contre-valeur sous position 435.002 sans que cela ne porte toutefois conséquence sur le résultat final. Ceci représente la conséquence du passage à un nouveau système informatique.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. La Chancellerie a vu l'entrée en fonction du nouveau vice-chancelier d'Etat en la personne de M. Olivier Curty.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, pas de commentaires.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHAPITRES CONCERNANT LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'ETAT

Bapst Markus (PDC/CVP, SG), rapporteur. Wie bereits im letzten Jahr hatte die KAA die Aufgabe, den Teil der Aussenbeziehungen des Rechenschaftsberichtes zu analysieren. Die Kommission hat dies am 25. März 2008 in Gegenwart des Staatsratspräsidenten getan. Dieser hat vor allem drei Punkte aus dem verflissenen Jahr hervorgehoben, welche auch der Kommission als sehr wichtig erscheinen.

De nombreux travaux ont été entrepris afin d'améliorer la participation du Parlement en matière de relations extérieures. D'un côté, le projet de révision de la Convention des conventions, le projet CoParl, se trouve à un stade avancé puisque la commission interparlementaire de consultation vient de rendre sa prise de position. La CGSO (Conférence des gouvernements de Suisse occidentale) décidera de la suite à donner dans les deux à trois mois suivants. De l'autre, au plan cantonal, la procédure de consultation concernant un avant-projet de la loi précisant les compétences en matière de conventions intercantionales (LConv) vient de se terminer. L'entrée en vigueur des deux projets est attendue dans le courant de l'année 2010.

Deuxième point: Le canton a poursuivi son engagement dans les structures de coopération intercantonale. Il est représenté dans toutes les Conférences nationales et les membres du Conseil d'Etat siègent au comité de cinq d'entre elles, dont une présidente. Enfin, le canton est également très actif au sein des Conférences régionales.

Troisièmement, Fribourg a soigné ses contacts avec sa députation aux des Chambres fédérales. Ces échanges ont notamment eu pour objet le sort de CFF Cargo, le développement futur de l'infrastructure ferroviaire